

# Projet Sécurité Liberté

## DECLARATION DU COLLECTIF DES LIBERTES

Le Collectif des libertés, réuni le 29 mai 1980, s'est félicité de ce que toutes les organisations qui le composent aient pris position contre le projet de loi Peyrefitte de réforme du Code Pénal.

Il exige le retrait immédiat de ce projet, qu'il condamne formellement pour les raisons suivantes :

Il remet en cause les principes qui garantissent la protection des libertés collectives et individuelles : sous couvert de rapidité, il instaure une justice expéditive ; sous couvert d'efficacité, il restreint la marge d'appréciation des juges en leur refusant la possibilité de tenir compte des situations personnelles et sociales ; en créant de nouvelles incriminations, il vise à réprimer les mouvements sociaux et revendicatifs, en augmentant les pouvoirs du Parquet et de la Police, directement subordonnés au Gouvernement, il diminue d'autant les droits de la défense.

Le Gouvernement exploite, en les dramatisant, les inquiétudes de l'opinion publique, en lui faisant croire que la sécurité est subordonnée à une limitation des libertés. Or, tout démontre le contraire : au cours des dernières années, on a pu constater une aggravation simultanée des mesures répressives et de l'insécurité.

Les mesures proposées ne visent pas à renforcer la sécurité mais à restreindre les libertés.

C'est pourquoi le Collectif des Libertés appelle les travailleurs, les citoyens à manifester leur opposition et à exiger le retrait de ce texte.

Les Associations qui composent le Collectif des Libertés sont : LDH - PS - PC - MRG - PSU - CFDT - CGT - FEN - Libre Pensée - Jeune République.

*Raymond FORNI, l'un des parlementaires socialistes de la Commission des Lois, qui mènent la bataille contre le projet Peyrefitte, a représenté le Parti Socialiste au débat télévisé organisé dans le cadre du droit de réponse au Gouvernement. Il a repris dans son excellente intervention l'argumentation qu'il nous avait donnée dans notre précédent numéro.*

### LIONEL JOSPIN - TFI - REPONSE A MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX

Vous avez entendu hier Monsieur PEYREFITTE, Ministre de la Justice, défendre le projet du Gouvernement, le projet Giscard, de réforme du Code Pénal. De quoi s'agit-il ? Il s'agit du fonctionnement de nos tribunaux. Il s'agit des délits et des sanctions qu'il faut prévoir. Mais il s'agit, soyez en sûrs aussi, des garanties à accorder aux citoyens contre les risques d'arbitraire ou d'erreurs judiciaires.

Je ne vais pas vous parler comme un juriste, je ne le suis pas, je vais vous parler comme un responsable politique du Parti socialiste et comme un citoyen, comme vous tous.

Qu'a développé Monsieur PEYREFITTE ? Trois arguments au fond :

*Premier argument :* Vous avez peur pour votre sécurité : on va réprimer davantage. Qu'il y ait insécurité de l'emploi ; c'est vrai : on ne lutte pas contre le chômage. Qu'il y ait insécurité dans les grands ensembles ; c'est indiscutable : on développe un urbanisme au rabais. Qu'il y ait insécurité dans la rue ; bien sûr : la mission de la police, qui est de protéger la population, est détournée au profit d'une répression politique. Qu'il y ait insécurité dans le métro, à Paris, d'où je vous parle ; évidemment : on a supprimé le personnel sur les quais pour des raisons d'économie ; les quais sont maintenant déserts et deviennent des lieux où on a peur.

De tous ces problèmes, Monsieur le Ministre n'a pas parlé dix secondes, car son gouvernement créant l'injustice et le chômage, lui est chargé de vous proposer un projet en forme de matraque. Comme si on avait supprimé les casseurs par la loi anti-casseurs!...

*Deuxième argument de Monsieur PEYREFITTE :* Ce projet va rendre la Justice meilleure. Honnêtement, nous ne le pensons pas. On n'y parle que de petite et moyenne délinquance, laissant de côté le cas des grands criminels. Ensuite on constate que la délinquance économique (la fraude fiscale, les fausses factures des entreprises, etc...) est oubliée, alors qu'elle coûte très cher à la collectivité nationale. Par contre, on prévoit une justice différente pour le pauvre et le riche. Si deux jeunes gens font une bêtise dans un super-marché, le fils de riche, s'il peut indemniser la victime, verra sa peine diminuée de moitié ; mais le fils de pauvre, le vôtre peut être, lui, fera sa peine intégralement.

On nous dit qu'on veut accélérer la Justice en supprimant dans bien des cas l'instruction. Mais on ne prévoit pas de nommer des juges plus nombreux. Enfin, on veut limiter les libérations conditionnelles, car les juges seraient trop indulgents. Mais vous devez savoir qu'au dessus de trois ans de prison, la libération ne peut être accordée que par le Ministère de la Justice ; c'est-à-dire que l'assassin de Béziers et de Carqueiranne avait été libéré par les services de Monsieur PEYREFITTE.

*Troisième idée de Monsieur le Ministre de la Justice :* C'est que la Justice est une vengeance. Ce n'est pas la nôtre à nous socialistes. Juger, c'est punir, dans un certain nombre de cas. Mais ce n'est pas seulement punir, c'est aussi vous rendre la Justice à vous tous, garantir vos droits et vos libertés. Et vous serez moins protégés, si le Juge d'Instruction chargé de faire une enquête objective voit son pouvoir diminué, si le Tribunal se voit imposé des peines automatiques, si, en règle générale, les juges sont asservis au pouvoir politique.

D'où l'on peut comprendre très clairement que ce projet, préparé en cachette, clandestinement, et qu'on lance maintenant comme une savonnette, par une agence de publicité, tenez-vous bien!... est réprouvé et condamné par la très grande majorité, même les plus modérées des organisations d'avocats, de magistrats, de personnel de police ou de personnel pénitentiaire. Car, ils pensent, comme nous, que ce projet est dangereux pour les libertés. Nous, socialistes, qui le jugeons anti-constitutionnel, nous allons le combattre ; combattez-le avec nous. Car « Projet Liberté et Sécurité », on devrait bien davantage l'appeler « Répression et incertitude », ce qui est, en somme, malheureusement, la politique générale de ce pouvoir.